



**Communiqué SUD
Education Académie de
Montpellier**

La Rectrice de l'académie de Monpellier refuse l'accès des écoles aux associations spécialisées dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Lors du CSA académique du 10 novembre, SUD éducation a appris avec stupeur, incompréhension et consternation la décision de la Rectrice d'interdire les interventions du Planning familial et de toutes les autres associations pour l'EVAR dans les écoles. La Rectrice a affirmé ne pas vouloir prendre de risque et ne pas faire confiance aux associations pour intervenir dans les écoles dans le cadre de l'EVAR. Dans un contexte d'attaques réactionnaires contre le Planning familial et contre l'EVAR, cette décision ressemble à un renoncement politique. Pourquoi en effet retirer subitement sa confiance au Planning familial, ainsi qu'à l'ensemble des autres associations agréées depuis longtemps à l'échelle nationale ? C'est d'autant plus dommageable que les personnels de l'éducation nationale ne sont pas encore formé·es et ne sont donc pas à même de mettre en place l'EVAR dans toutes les classes. Selon nos informations, cette défiance de la rectrice envers le Planning familial n'a pas seulement été communiquée aux IEN pour le premier degré, mais aussi à des chefs d'établissements du second degré, puisque certains ont refusé toute nouvelle intervention du Planning familial dans leur établissement. C'est stupéfiant ! Nous aimerions que la Rectrice prenne autant de précautions quand elle donne l'accès aux établissements scolaires à des associations proches d'organisations patronales qui viennent déverser leur propagande sous couvert de formation professionnelle.